

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 15 octobre 2020, à 12 h 35, via Teams.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative
- Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
- M. Denis Jean, directeur général adjoint de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité (à titre d'invité)

Est absent :

- M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2020-109

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Ajout du point 5AT) 1° - Trame verte et bleue métropolitaine (Phase 2) – Implication financière de la CMQ (pour discussion)

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 septembre 2020

Résolution n° E-2020-110

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 septembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 1^{er} octobre 2020

Résolution n° E-2020-111

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 1^{er} octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines - Prolongation du contrat d'une programmeuse-géomaticienne

Résolution n° E-2020-112

- Prolonger le contrat de travail de Mme Hiral Patel au poste de programmeuse-géomaticienne à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), aux mêmes conditions dont elle bénéficie actuellement, et ce jusqu'au 30 juin 2021.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la CMQ à signer l'addenda au contrat de travail intervenu entre la CMQ et Mme Patel aux fins de sa prolongation.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Appel de candidatures – Directeur(trice) de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité durable

Résolution n° E-2020-113

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste de directeur(trice) de l'aménagement du territoire, du transport et de la mobilité durable.
- Désigner les personnes suivantes comme membres du comité de sélection : M. Guy Dumoulin, M. Pierre Lefrançois, Mme Marie-Josée Savard et Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière de la CMQ.

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Convention de recherche avec l'Université Laval pour la transmission de données - Projet de développement d'outils de détermination de la vulnérabilité des sources d'eau potable

Résolution n° E-2020-114

- Autoriser le vice-président du comité exécutif et la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à signer une convention de recherche avec l'Université Laval, pour le partage de données de qualité de l'eau et de localisation des sites de prélèvements associés collectées en 2016 et 2017 lors des campagnes d'échantillonnage et de caractérisation de l'eau des puits individuels des bassins versants des prises d'eau potable de la Ville de Québec situées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency, aux fins du projet de recherche intitulé « Développement d'outils de détermination de la vulnérabilité des sources d'eau potable ».

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Responsable : Secrétariat corporatif

Adoptée à l'unanimité

Plateforme de consultation publique « Engagement HQ » - Octroi d'un contrat

Résolution n° E-2020-115

- Accorder un contrat de gré à gré pour l'achat d'une licence d'une durée de trois ans pour l'utilisation de la plateforme « Engagement HQ » au coût de 52 500 \$ plus taxes, le tout conformément à l'offre de services datée du 24 septembre 2020.
- Autoriser les frais de formation de démarrage au coût de 2 500 \$ plus taxes.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-40
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

Trame verte et bleue métropolitaine (Phase 2) – Implication financière de la CMQ

Résolution n° E-2020-116

- Les membres présents discutent de l'implication financière de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour la réalisation des projets de la Phase 2 de la Trame verte et bleue métropolitaine. À cette fin, ils acceptent le principe d'une implication financière de la CMQ à la hauteur 5 M\$.

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de l'eau - Mandat pour réaliser un processus de concertation dans le cadre de l'élaboration du plan d'action

Résolution n° E-2020-117

- Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la Vision métropolitaine de l'eau, octroyer un mandat pour réaliser un processus de concertation et ce, conformément à l'offre de services suivante :
 - OBV de la Capitale, pour une somme de 6 955,99 \$ (taxes incluses), conformément à l'offre de services datée du 28 septembre 2020.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.
- L'octroi de ce mandat est conditionnel au respect des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19 et des contraintes opérationnelles qui pourraient en découler pour une ou plusieurs des parties ou des intervenants.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-41
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de l'eau - Mandat pour réaliser un processus de concertation dans le cadre de l'élaboration du plan d'action

Résolution n° E-2020-118

- Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la Vision métropolitaine de l'eau, octroyer un mandat pour réaliser un processus de concertation et ce, conformément à l'offre de services suivante :
 - OBV Charlevoix-Montmorency, pour une somme de 4 185,09 \$ (taxes incluses), conformément à l'offre de services datée du 1^{er} octobre 2020.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.
- L'octroi de ce mandat est conditionnel au respect des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19 et des contraintes opérationnelles qui pourraient en découler pour une ou plusieurs des parties ou des intervenants.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-42
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de l'eau - Mandat pour réaliser un processus de concertation dans le cadre de l'élaboration du plan d'action

Résolution n° E-2020-119

- Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la Vision métropolitaine de l'eau, octroyer un mandat pour réaliser un processus de concertation et ce, conformément à l'offre de services suivante :
 - COBARIC, pour une somme de 3 966,64 \$ (taxes incluses), conformément à l'offre de services datée du 1^{er} octobre 2020.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.
- L'octroi de ce mandat est conditionnel au respect des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19 et des contraintes opérationnelles qui pourraient en découler pour une ou plusieurs des parties ou des intervenants.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-43
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de l'eau - Mandat pour réaliser un processus de concertation dans le cadre de l'élaboration du plan d'action

Résolution n° E-2020-120

- Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la Vision métropolitaine de l'eau, octroyer un mandat pour réaliser un processus de concertation et ce, conformément à l'offre de services suivante :
 - Conseil de bassin de la rivière Etchemin, pour une somme de 1 929,76 \$ (taxes incluses), conformément à l'offre de services datée du 30 septembre 2020.

- Autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.
- L'octroi de ce mandat est conditionnel au respect des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19 et des contraintes opérationnelles qui pourraient en découler pour une ou plusieurs des parties ou des intervenants.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-44
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de l'eau - Mandat pour réaliser un processus de concertation dans le cadre de l'élaboration du plan d'action

Résolution n° E-2020-121

- Dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la Vision métropolitaine de l'eau, octroyer un mandat pour réaliser un processus de concertation et ce, conformément à l'offre de services suivante :
 - OBV de la Zone du Chêne, pour une somme de 1 753,37 \$ (taxes incluses), conformément à l'offre de services datée du 1^{er} octobre 2020.
- Autoriser la directrice générale et trésorière de la Communauté métropolitaine de Québec à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.
- L'octroi de ce mandat est conditionnel au respect des directives gouvernementales en lien avec la COVID-19 et des contraintes opérationnelles qui pourraient en découler pour une ou plusieurs des parties ou des intervenants.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-45
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Série documentaire Eautrement - saison 2 - Ajout d'une émission

Résolution n° E-2020-122

- Octroyer un contrat à la firme Production 4 éléments pour un montant de 9 850 \$ (taxes en sus) pour la réalisation d'un épisode supplémentaire à la deuxième saison de la série Eautrement et ce, conformément au plan de visibilité daté du 7 octobre 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-46
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de la mobilité durable 2041 – Portrait et diagnostic – Dépôt du rapport final

Résolution n° E-2020-123

- Prendre acte du dépôt du rapport intitulé *Portrait et diagnostic en vue de l'élaboration d'une vision métropolitaine de mobilité durable à l'horizon 2041*, daté du 28 septembre 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Responsable : Transport et mobilité durable

Adoptée à l'unanimité

Adaptation de la salle de conférence principale de la CMQ en mode « visioconférence » - Octroi de contrat

Résolution n° E-2020-124

- Octroyer un contrat à la firme SISCO inc. pour l'acquisition, la programmation et l'installation d'un système de visioconférence pour la salle de conférence principale des bureaux de la Communauté métropolitaine de Québec pour un montant de 9 183,30 \$ incluant les taxes, conformément à la soumission datée du 28 septembre 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-47
Responsable : Géomatique et technologies de l'information

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 - Projet 4.1 - Protocole d'entente 2020 pour le développement de l'entrepreneuriat agricole – Concours *Sur les traces de Louis Hébert*

Résolution n° E-2020-125

- Dans le cadre du projet 4.1 « Mettre en œuvre des mesures régionales de développement de l'entrepreneuriat agricole » de *l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022*, autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à conclure un protocole d'entente avec la Fédération de l'UPA Capitale-Nationale-Côte-Nord pour la mise en œuvre de la 4^e édition du concours régional en entrepreneuriat agricole *Sur les traces de Louis Hébert*, et ce, pour la somme de 20 000 \$ (taxes incluses).

Référence : Rapport décisionnel du 15 octobre 2020
Certificat trésorerie : CT-2020-48
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2020-126

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 7 octobre 2020, contenant les documents suivants :

PROCÈS-VERBAL

- 7 -

- a) Listes des dépenses du 1^{er} août au 30 septembre 2020 (périodes 8 et 9).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQ pour la période du 1^{er} août au 30 septembre 2020.
- c) Liste des dépenses Visa pour le mois d'août 2020.

Référence : Bordereau de dépenses du 15 octobre 2020
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

- a) 2020-10-08 – Note aux membres du comité exécutif – Information complémentaires sur le budget 2021.

Les résolutions E-2020-109 à E-2020-126, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE